

À la conquête de notre pouvoir d'achat.

Par définition, le pouvoir d'achat est la capacité à consommer grâce aux revenus disponibles.

Pour les salariés, le seul revenu à leur disposition c'est le salaire.

Or, avec une inflation galopante et non maîtrisée, la valeur de nos salaires diminue considérablement. Et cela se mesure aujourd'hui par la quantité de produits dans nos caddies, de carburant dans nos réservoirs, à nos possibilités de régler nos factures.

Nous savons que chez Saica (comme partout en France), de nombreuses familles ont eu recours au crédit pour payer la rentrée scolaire.

Les augmentations de salaires n'ont pas suivi l'inflation. Une inflation qui est d'ailleurs provoquée par la volonté des patrons et des spéculateurs de gagner du fric très rapidement en profitant des crises internationales.

Les papetiers, dont fait partie Saica, ont quasiment doublé leurs prix en 3 ans. Cela s'est répercuté sur les prix des emballages qui ont évidemment eu des conséquences sur les prix des produits alimentaires. Et au bout de la chaîne, ce sont les consommateurs (les travailleurs) qui paient la note.

Le groupe Saica a des résultats fleurissants. En 2021, le travail collectif des 11 000 salariés du groupe (en Europe) ont généré un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros et ont rapporté aux actionnaires **271 millions de bénéfices nets (après impôts)**.

Mais lorsque nous sollicitons la direction générale pour ré-ouvrir les négociations cette année, la réponse est toujours la même: « non, on verra en 2023 ».

Pourtant, notre demande est totalement légitime ! Car le contexte démontre que nos salaires ne suivent pas, ni l'inflation, ni l'évolution du SMIC. Le SMIC lui, a suivi l'inflation, et a pris +8% depuis janvier 2021.

Récemment encore, lors de la réunion du Comité de groupe Saica France du 22 septembre, les organisations syndicales ont de nouveau demandé une réunion urgente pour revoir les salaires.

Étant donné que les patrons sont très certainement atteints d'une maladie professionnelle qui affecte leurs cerveaux, dès qu'il s'agit d'augmentation de salaires, la DG Saica a répondu ne pas vouloir ouvrir de nouvelles négociations cette année.

C'est pourquoi les syndicats CGT des usines Saica Pack France appellent l'ensemble des salariés à faire du 29 septembre une journée de lutte pour conquérir le droit de vivre dignement de notre salaire. Et de faire de cette journée, le point de départ de prochains débrayages dans toutes les usines.

L'inflation a augmenté de 2,8% en 2021 et nos salaires de 2,2%.

Sur 2022, les prix ont augmenté de 5% (à la fin août) tandis que nos salaires ont pris de 2,9% d'augmentation chez SPF.

En résumé, de janvier 2021 à août 2022 les prix ont augmenté de 7,8% et nos salaires de 5,1%.

Le SMIC a augmenté de 8% sur la même période.

Nos salaires ont un retard de 3 points par rapport au salaire minimum. Rappelons que ce salaire est attribué à un salarié sans qualification particulière.

Conclusion : le prix de nos qualifications est rattrapé par le SMIC entraînant une dévalorisation de nos qualifications.